

Décès de Roger Vidal

La nouvelle du décès de Roger Vidal, survenu le 22 septembre dernier, a plongé ses très nombreux collègues et amis de la Ville dans une profonde tristesse. Issu de la 6^{ème} promotion de l'Ecole des ingénieurs de la Ville de Paris, Roger Vidal avait effectué la majeure partie de sa carrière à la Direction du patrimoine et de l'architecture, dirigeant successivement plusieurs services pour atteindre le grade d'ingénieur général. Retraité en 2007, il laisse le souvenir d'un professionnel reconnu, d'un chef de service respecté et d'une grande humanité, d'un homme sincère et généreux. L'UCP et, en particulier, le Syndicat des Cadres Techniques adressent à sa famille et à ses proches leurs très sincères condoléances.

Election d'un nouveau Président à l'AGOSPAP

Lors du Conseil d'Administration du jeudi 29 septembre dernier, l'AGOSPAP a procédé à l'élection de son nouveau Président, en remplacement de Christian ROLLET, qui avait achevé son mandat.

C'est **Alain GEISMAR**, candidat des Administrations parisiennes et de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris, qui a été élu **Président**. Inspecteur général honoraire de l'éducation nationale et conseiller du Maire de Paris de 2001 à juillet 2004 en charge de l'éducation, de l'université et de la recherche, l'ancien leader charismatique du mouvement étudiant de mai 1968 qui découvrait alors la plage sous les pavés, va avoir à cœur, notamment, de faire aller à la plage les personnels de la Ville de Paris et de l'AP-HP...

Bien au-delà de ce clin d'œil historique teinté de quelque humour, l'UCP tient à lui souhaiter pleine réussite dans ses nouvelles responsabilités et à l'assurer de sa volonté de dialogue et de négociation pour faire progresser les prestations offertes par l'AGOSPAP.

Au cours d'un entretien prometteur avec le nouveau président, l'UCP a pu lui faire part notamment d'une des revendications qu'elle porte depuis longtemps, à savoir une meilleure insertion des enfants porteurs de handicap dans les séjours juniors.

Il apparaît en effet paradoxal qu'à une époque où la société lutte contre les discriminations liées au handicap, où le Législateur est intervenu pour lever ces obstacles, qu'un enfant soit privé de vacances au seul motif d'être handicapé. La Ville de Paris, dont l'action volontariste en faveur de l'insertion professionnelle de travailleurs handicapés dans ses services, est reconnue, doit également être exemplaire dans le domaine social et les loisirs pour les enfants de ses agents, au travers de l'AGOSPAP.

Dans un contexte de plus en plus difficile, l'action sociale en faveur de tous les personnels, sans distinction de quelque sorte que ce soit, doit prendre toute sa place dans une politique moderne de ressources humaines.

L'UCP assumera pleinement sa part dans ce challenge pour que des prestations de qualités puissent être proposées à tous, dans le respect de notre éthique qui est aussi la vôtre.

Audience auprès de Marie LAJUS, Directrice de la DPP : des perspectives de reconnaissance en faveur des personnels exerçant les fonctions de Référent Technique d'Arrondissement (RTA).

Actuellement, 18 agents dont 3 contrôleurs et 15 Inspecteurs de sécurité en chef, exercent les fonctions de Référents Techniques d'Arrondissement (RTA) dont les missions les conduisent à faire l'interface avec les autorités de justice et de police, les maires d'arrondissement et les services centraux de la Direction de la Prévention et de la Protection (DPP).

L'UCP a conduit une délégation de ces professionnels qui exercent des fonctions dévolues initialement à des personnels de catégorie B.

Selon l'analyse de l'UCP partagée par la DPP elle-même, ces agents d'encadrement ont toute leur place dans le projet de réorganisation de la DPP et doivent logiquement bénéficier de mesures d'intégration dans le corps des Contrôleurs de Sécurité, dans le cadre de la réforme de la catégorie B.

La DPP est en effet actuellement pénalisée par un trop faible effectif d'encadrement, ce qui l'a amenée à confier à des inspecteurs expérimentés ces postes techniques et d'encadrement. Les nouvelles missions issues des projets de redéploiement sur le terrain appellent des moyens en personnels d'encadrement supplémentaires. La réforme de la catégorie B est le moyen d'y faire face en promouvant des agents qui font fonction de cadre B.

Les élus UCP de la CAP des contrôleurs de sécurité, pour soutenir cette position, participent, le 4 octobre à la réunion technique relative à la réforme de la catégorie B, animée par la DRH. Nous vous tiendrons informés des suites données à nos revendications.

Union des Cadres De Paris

2bis, square Georges Lesage 75012 Paris – Tél. 01.43.47.80.72 – Fax. 01.43.47.81.45